



Les Marsouins du Comminges



SECTION PERFECTIONNEMENT

Cotisation saison 2024/2025 : 175€

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Responsable légal

Je soussigné(e).....,
représentant légal de l'enfant
autorise ma Fille mon Fils à la pratique de la natation.

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

N° de portable : Mail :@.....

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Fait à le :/...../.....

SIGNATURE,

précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Renseignements complémentaires :

Je soussigné(e).....,
représentant légal de l'enfant
autorise les responsables du Club de Natation « les Marsouins du Comminges » à prendre toutes les
dispositions nécessaires en cas d'accident pouvant survenir pendant les entraînements ou compétitions.

SIGNATURE,

Autres personnes à prévenir en priorité :

Nom : Prénom : N° de téléphone :

Merci de nous signaler tout problème : Asthme, épilepsie, allergies...

Entraînements le mercredi 15h-16h et le samedi 10h-11h.

**N'oubliez pas d'être à l'heure pour récupérer vos enfants,
les responsables du club ont eux aussi une famille**



Adhésion

La cotisation pour la saison 2024/2025 licence FFN comprise sera de : **175€**

Toute inscription est définitive pour la saison entière, pas de remboursement possible.

→ 100.00€ par adhérent supplémentaire d'un même foyer fiscal (réduction applicable sur la cotisation la moins chère si tarifs différents)

→ 4^{ème} Adhérent : gratuit sauf la licence FFN (réduction applicable sur la cotisation la moins chère si tarifs différents)

Nous acceptons les chèques vacances, les Pass'sport*, chèques activités Mairie, Coupons Sport

*Pass'sport : La copie du mail reçu du Ministère de l'Education et du Sport doit nous être remise lors du dépôt du dossier, sa durée de validité est très courte.

Si paiement par chèque, vous pouvez payer en une fois ou nous vous proposons une facilité de paiement en 3 chèques, à l'ordre des Marsouins du Comminges

1 chèque	3 chèques		
N°	N°	N°	N°
Montant	Montant	Montant	Montant

L'adhérent doit fournir le dossier complet pour être inscrit au club dans **les 10 jours** suivant la remise des imprimés.

Il ne pourra en aucun cas suivre les entraînements si nous ne sommes pas en possession de son inscription, ceci pour des mesures de sécurité.

Pièces à joindre lors de l'inscription :

- 1 Certificat médical de moins de 3 mois si nécessaire en fonction du questionnaire santé pour les mineurs et obligatoire pour les majeurs
- autorisations parentales
- licence FFN dûment renseignée
- paiement

Association loi 1901 déclaration préfecture le 22-06-76 sous le n° W312000722

Site internet www.marsouinsducomminges.fr

Contact marsouins31800@gmail.com

06.87.55.03.82